

CAMPING LA RIVIERE - Le Bougayrou - 46200 LACAVE

Tel : 05 65 37 02 04 - contact@campinglariviere.com - www.campinglariviere.com

CONTRAT DE LOCATION D'UN HEBERGEMENT

Pour réserver, merci de renvoyer le contrat de location complété et accompagné de l'acompte.

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Accompagné(e) de :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Maximum 6 personnes par emplacement

Adresse :

CP : Ville : Pays :

Tel : Port : Email :

Dates du séjour : Du : Au :

Heure d'arrivée : à partir de 15h à 18h 30 - Départ : entre 8h30 et 10h

	Quantité	Total
Locatif choisi :		
<input type="checkbox"/> Mobil home EVASION bord de rivière (31 m ²) – 4 pers.		€
<input type="checkbox"/> Mobil home GRAND LARGE bord de rivière (28 m ²) 4 pers.		
<input type="checkbox"/> Mobil home CAMPAGNE 3 chambres intérieur de camping (33 m ²) 6 pers		
<input type="checkbox"/> Mobil home CAMPAGNE intérieur de camping (28 m ²)4 pers		
<input type="checkbox"/> Mobil home HORIZON intérieur camping (28 m ²) 4 pers.		
<input type="checkbox"/> Mobil home HORIZON 3 chambres intérieur camping (31 m ²) 6 pers.		
Animal 1 seul animal domestique par location		€
Forfait ménage fin de séjour		€
TOTAL DU SEJOUR	-	€
ACOMPTE 25 % du séjour	-	-
+ FRAIS DE DOSSIER (non déductibles)	1	9.80 €
+ <input type="checkbox"/> Assurance annulation (2.7% du montant du séjour, hors taxes de séjour)	<input type="checkbox"/>	€
= TOTAL DE L'ACOMPTE (arrondi à l'euro) + ASSURANCE ANNULATION		€
<i>Toute réservation ne pourra être acceptée qu'à réception de cet acompte. A régler par chèque bancaire à l'ordre de Camping La Rivière, par mandat postal ou chèques vacances.</i>	-	

Veuillez consulter nos tarifs sur notre site internet ou brochure

Commentaires :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente, les accepte et s'engage à les respecter. S'engage à occuper l'emplacement avec les caractéristiques spécifiées ci-dessus. S'engage à payer le solde du séjour à l'arrivée ainsi que les taxes de séjour (selon tarif en vigueur, voir site internet).

Date :

Signature :

Conditions de Locations Mobiles Homes :

Les locations à la semaine s'effectue du samedi au samedi sauf dans le cas d'un accord écrit par contrat avec la gérante. La présente location est consentie à titre de résidence de loisir exclusivement.

Les locations à la nuitée sont libres selon les disponibilités du planning.

- Horaire d'arrivée en locations mobiles homes (nuitée ou semaine) : de 15 heures à 18.30 heures.
- Veuillez nous informer en cas d'arrivée retardée.
- Horaire de départ : de 8h30 heures à 10. Heures.

Le Nombre de personnes est fixé à 6 personnes pour les mobiles homes Campagne et Horizon 3 chambres et de 4 personnes pour les mobiles homes Evasion, Grands-Larges Campagnes et Horizon deux chambres. Il ne peut en aucun cas dépasser le nombre prévu sauf accord précis et écrit dans le contrat de location.

La location ne devient effective qu'après la réception du contrat signé avant la date prévue sur ce dernier et du versement de l'acompte et des frais de dossier.

Tout contrat est nominatif et ne peut être cédé ou sous loué sous peine d'annulation du contrat. Pour toutes modifications des dates du séjour, il ne pourra être garanti la même location. Le montant de l'acompte est fixé à 25% du montant du séjour plus les frais de dossier. Le solde de la location doit être réglé 30 jours avant la date d'arrivée. Aucune réduction ne sera consentie en cas de départ anticipé. En cas d'arrivée différée et en l'absence de message écrit du client, la location devient disponible 24 heures après la date prévue d'arrivée, le paiement intégral de la location demeure exigé. La location doit être rendue propre. Une caution de 250€(dégradation du matériel)et une caution de 67€ (nettoyage insuffisant) vous seront demandées à votre arrivée et vous seront restituées par courrier au plus tard 15 jours après votre départ déduction faite du coût de remise en état des lieux en cas de dégradation ou de nettoyage non effectué correctement. Toute réclamation relative à l'état des lieux et à l'état des descriptifs lors d'une location doit être soumise à la réception le jour de votre arrivée.

En cas d'annulation 45 jours avant la date d'arrivée, il vous sera retenu les frais de dossier et un montant de 25% du séjour, si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue, le montant total du séjour. Aucun remboursement ne pourra être effectué.

Le client s'engage à respecter et à faire respecter le règlement intérieur du camping par les personnes occupant la location. Le règlement est disponible sur le site du camping. Il devra contracter toutes assurances pour garantir les risques de vol, incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile, recours des tiers.

Nous ne pourrons en aucun cas être tenu responsables en cas de changement de locations pour des raisons de forces majeures ou indépendantes de notre volonté.

Il est conseillé de souscrire une assurance annulation. Tout visiteur doit obligatoirement se présenter à la réception, remplir une fiche d'inscription et s'acquitter de la redevance mentionnée sur le tarif.

En paraphant ce contrat, j'accepte la possibilité de diffusion de photos et reportages sur les supports publicitaires du camping.

Nous vous rappelons que la rivière est vivante et qu'il convient d'être vigilant quand au respect des règles de sécurité concernant la baignade et la surveillance des enfants. Nous ne serions en aucun cas responsables des accidents pouvant survenir dans ou sur la rivière. Merci de votre compréhension.

Date :

Signature :